

**Règlement de l'attribution  
du prix du meilleur papier et du prix du meilleur poster  
du colloque EPIQUE 2023**

Sous l'égide des revues *Activités – Psychologie Française – Le Travail humain*

<b>A - Prix de la « meilleure communication »</b>
---

**Processus de sélection pour les communications longues**

- concerne uniquement les 29 communications longues
- jugement en deux phases : la communication écrite + la communication orale
- le papier lauréat sera doté d'une somme de 250 euros abondée par les trois revues *Activités*, *Le Travail humain* et *Psychologie française*
- le prix sera décerné aux lauréats le vendredi 7 juillet vers 12.30 avant la clôture du colloque
- les critères de jugement sont définis dans deux grilles complémentaires : celle correspondant à grille la phase 1 et celle à correspondant à la phase 2.
- les papiers sont notés par un jury : voir infra
- la sélection se fera en deux phases :
  - o phase 1 :
    - évaluation des 29 communications longues à partir du document écrit, selon une grille pré-définie – voir ci-dessous
    - les 29 communications ont été réparties en 3 groupes de 10, 10 et 9 communications
    - chaque juré évalue un des trois groupes
    - les conflits d'intérêt ont été pris en considération dans la répartition, autant que faire se pouvait
    - un papier est évalué par 3 jurés au minimum
    - cette évaluation est faite en amont du colloque,
    - les 10 communications les mieux notées ET ayant obtenu une note supérieure à la moyenne passent en phase 2 pour évaluation de la présentation orale de la communication
    - la note obtenue en phase 1 sera conservée et cumulée avec la note obtenue à l'oral
  - o phase 2 :
    - durant le colloque, les jurés assisteront – en fonction d'un planning organisé en interne par le jury – aux présentations des communications retenues et les évalueront à l'aide d'une grille de notation fournie préalablement
    - la note obtenue sera cumulée à la note obtenue en phase 1
    - le jury se réunira le vendredi 7 juillet au moment du déjeuner afin d'examiner les résultats et de confirmer la sélection du lauréat

**Constitution du jury pour les communications longues**

- Les trois directrices exécutives des trois revues (M. Cerf, F. Darses et A. Chevalier) ou leur représentant – sont membres de droit
- La présidente du jury sera Aline Chevalier (des contraintes pesant sur les deux autres directrices exécutives)
- En cas de notation ex-æquo, ce sont les directrices exécutives qui édicteront collégalement (ou si besoin, à la majorité) la décision
- Le président d'Arpège, JM Burkhardt, est membre de droit
- Les trois responsables du reviewing scientifique « com longues et courtes » (L. Bourgeon, S. Mecheri, J. Plantier) sont membres de droit

- Les autres membres du jury sont choisis parmi les membres volontaires du comité de programme faisant partie du comité de programme (un appel à volontariat a été fait début juin)
- Chaque membre du jury s'engage à respecter les deux phases décrites supra
- Un juré ne peut noter une communication dont il est co-auteur

### **Grille de notation de l'écrit des communications longues –phase 1**

Chaque item est noté de 0 à 5 :

- Originalité de la contribution en psychologie ergonomique
  - Intérêt théorique de la contribution pour la psychologie ergonomique
  - Qualité de l'état de l'art et de la bibliographie
  - Pertinence et rigueur de la démarche et de la méthode
  - Apports en termes applicatifs
  - Clarté et qualité rédactionnelle de la contribution
- => nombre max de points = 30

### **Grille de notation de l'oral des communications longues –phase 2**

Chaque item est noté de 0 à 4 :

- Qualité pédagogique de l'exposé
  - Qualité esthétique du diaporama
  - Présence, charisme et aisance de l'orateur/oratrice
  - Respect du temps de parole
  - Interactions avec l'auditoire (réponse aux questions, clarté des réponses, etc.)
- ⇒ nombre max de points = 20

### **Composition du jury**

Adelé Sonia, Boccara Vincent, Bourmaud Gaëtan, Burkhardt Jean-Marie, Cerf Marianne, Chevalier Aline, Darses Françoise, Gabaude Catherine, Gronier Guillaume, Mecheri Sami, Plantier Justin

## B - Prix du « meilleur poster »

### Processus de sélection de la meilleure communication affichée

- concerne uniquement les 12 communications affichées
- jugement de la qualité de :
  - o la communication écrite (catégorie communication affichée)
  - o le poster (affiché lors du colloque)
  - o la prestation orale au pitch et au pied du poster
- le poster lauréat est doté d'une somme de 150 euros abondée par les trois revues Activités, Le Travail humain et Psychologie française
- le prix sera décerné au lauréat le vendredi 7 juillet vers 12h30 avant la clôture du colloque
- les critères de jugement sont définis par une grille (ci-dessous)
- les critères sont notés par un jury : voir infra
- un juré ne peut noter un poster dont il est co-auteur
- durant le colloque, les jurés assisteront – en fonction d'un planning organisé en interne par le jury – à la session pitch + à la session « poster » organisées le mercredi 5 juillet et noteront les communications affichées à l'aide de leur grille de notation
- le jury se réunira le vendredi 7 juillet au moment du déjeuner afin de confirmer le rang des posters

### Constitution du jury pour les communications affichées

- Les trois directrices exécutives des trois revues (M. Cerf, F. Darses et A. Chevalier) ou leur représentant – sont membres de droit
- Parmi ces trois personnes, la présidente du jury est tirée au sort
- En cas de notation ex-aequo, ce sont les directrices exécutives qui édicteront collégalement (ou si besoin, à la majorité) la décision
- Le président d'Arpège est membre de droit
- Les deux responsables du reviewing « com longues et courtes » (Mavromatis, Remigereau) sont membres de droit
- Quatre autres membres du jury sont choisis parmi les membres volontaires du comité de programme faisant partie du comité de programme (un appel à volontariat serait fait début juin)
- Chaque membre du jury s'engage à respecter le processus décrit supra
- un juré ne peut noter un poster dont il est co-auteur
- Chevalier Aline
- Cerf Marianne
- Darses Françoise
- Burkhardt Jean-Marie
- 
- Chevalier Aline
- Cerf Marianne
- Darses Françoise
- Burkhardt Jean-Marie

### Composition du jury

Boccara Vincent, Bourmaud Gaëtan, Burkhardt Jean-Marie, Chevalier Aline, Darses Françoise, De La Garza Cécilia, Gaillard Irène, Mavromatis Nicolas, Remigereau Alexis

## Grille de notation des communications affichées

N° Poster	Titre et auteurs du poster			
RUBRIQUE	CRITÈRES	DESCRIPTION	NBRE POINTS MAX	VOTRE NOTATION
PITCH <i>Pondération x2</i>	Qualité pédagogique	Est-ce que l'exposé pitch présente l'étude d'une façon claire, équilibrée, etc. ?	5	
	Respect du temps de parole	Est-ce que la personne a bien respecté les 2 minutes allouées ?	5	
	Attractivité du pitch	Est-ce que le pitch donne envie d'aller voir le poster ?	5	
AFFICHE ET SON CONTENU <i>Pondération x5</i>	Qualité pédagogique	Structuration claire, parcours visuel cohérent Equilibre entre les parties contexte, methodo, résultats, etc.	5	
	Qualité esthétique		5	
	Qualité du contenu et potentiel de l'étude	Est-ce que l'étude semble prometteuse ? Quel est l'intérêt théorique ou applicatif de la problématique ? Cohérence de l'étude et/ou de la démarche	5	
PRESENTATION ORALE DE L'AFFICHE <i>Pondération x3</i>	Aisance à l'oral	Est-ce que l'orateur démontrait une aisance orale ? Est-ce que son exposé donne envie de suivre les travaux ?	5	
	Qualité pédagogique	Est-ce que l'exposé pitch présente l'étude d'une façon claire, équilibrée, etc. ?	5	
	Interactions avec l'auditoire	Clarté des réponses, capacité à développer, etc.	5	